

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2020.00189**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/09/2020

|                     |   |            |           |
|---------------------|---|------------|-----------|
| Politique           | -   | Dossier n° | CM-000158 |
| Commission          | <b>Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux</b>                    |            |           |
| Direction en charge | Handicap et accessibilité   |            |           |
| Objet               | Présentation du rapport 2019 de la Commission Communale pour l'Accessibilité -. |            |           |

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

**Secrétaire de séance**

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

L'article 46 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, codifié à l'article L 2143.3 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que dans les communes de plus de 5 000 habitants, il est créé une Commission Communale pour l'Accessibilité.

Elle a notamment pour rôle :

- de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics,
- d'établir un rapport annuel présenté en Conseil municipal
- et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

## ■ Motivation et opportunité

La Ville de Saint-Étienne s'attache à veiller aux conditions de vie des plus fragiles et à la volonté de faire en sorte que chacun puisse se déplacer, se loger, se soigner et avoir accès à des loisirs et à une vie sociale.

Elle souhaite promouvoir l'autonomie des personnes handicapées et le «vivre ensemble». Elle conduit ce projet en étroite collaboration avec les différentes associations qui accompagnent les personnes handicapées dans tous les domaines de la vie quotidienne.

## ■ Contenu

La Commission Communale pour l'Accessibilité a été créée par délibération du 29 juin 2009.

Elle est composée d'élus municipaux, de techniciens des services municipaux, de membres d'associations représentant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville et de personnes intéressées par la question du handicap.

Elle travaille en complémentarité avec celle de Saint-Étienne Métropole. Elle s'est réunie à deux reprises en assemblée plénière en 2019. Cinq réunions de travail en format sous-commission ont eu lieu au cours de l'année.

Pour l'année 2019, le rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité retrace :

1 - La concertation mise en place avec les associations représentant les personnes en situation de handicap pour les projets d'aménagement de la place Raspail (quartier Tarentaize-Beaubrun-Tardy), de l'Allée Edouard Lalo, des abords de L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Déficiantes Intellectuelles (ADAPEI Loire), du centre nautique Yves Nayme et des Halles Mazerat.

2 - Les interventions pour améliorer l'accessibilité :

Dans 19 Établissements Recevant du Public (ERP) municipaux de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> catégorie notamment :

- Le complexe sportif de l'Etivallière : poursuite de la mise en accessibilité de la tribune Henri Lux, des vestiaires et de l'accueil.
- Le conservatoire de Musique Jules Massenet : sécurisation des escaliers, création d'un cheminement piétons et remplacement des tapis d'entrée.
- Le groupe scolaire La Terrasse : remplacement des portes entrées, sécurisation des escaliers de la cantine, du bâtiment de l'élémentaire et de l'entrée maternelle et rénovation des sanitaires pour Personnes à Mobilités Réduites (PMR).
- La maternelle Montchovet : réalisation d'une rampe PMR et mise en place de 2 visiophones.
- Le groupe scolaire Tarentaize : remplacement des portes, mise aux normes des mains courantes et remplacement des tapis d'entrée.
- La maternelle Soleil : création d'une rampe, modification de l'escalier existant et rénovation du WC PMR.
- L'Opéra Théâtre : remplacement des mains courantes de l'escalier principal et signalétique.
- Le stade Auguste Dury : création d'un nouveau bâtiment vestiaires aux normes accessibilité.
- La Sauvegarde 42 (ex Association Laïque et Citoyenne pour Montreynaud), : réhabilitation des locaux avec création d'un sanitaire PMR, remplacement de la porte d'entrée principale, création d'une rampe d'accès extérieure et reprise de la rampe intérieure.
- L'Hôtel de Ville : transformation des sanitaires du 2<sup>ème</sup> étage côté salle Aristide Briand en sanitaires accessibles PMR et création d'un poste de garde accessible.

Sur la voirie et dans les espaces publics :

En 2019, les opérations de voirie ont concerné l'abaissement de bordures ou la création d'une oreille sur la chaussée ou la reprise de trottoir et/ou chaussée :

- création de 48 places supplémentaires de stationnement réservé
- et reprise de trottoirs dans 39 rues.
- Sur l'espace public, les travaux les plus marquants sont :
- création de la voie verte accessible Méons/Technopole.
- aménagement de la plate-forme du parc éco-sciences Explora.
- mise en accessibilité d'une aire de fêtes de quartier et des aires de jeux d'enfants du Parc de Montaud : reprise des accès.
- installation de jeux accessibles à tous : espace Françoise Dolto, square Antoine Viillard.
- aménagement de la place Louis Fontvieille : jeu adapté, allée accessible, reprise de trottoirs et équipement de bandes pododactiles.
- aménagement du square du Père Marey : entrée et plate-forme de jeux accessibles, jeux adaptés.
- amélioration de l'accessibilité de l'îlot Rondet/Tarentaize : passage piétons, création de places de stationnement PMR.
- aménagement de la place Anatole France : aire de jeux accessible, portillons accessibles, reprise des enrobés pour mise à niveau.
- aménagement de l'Esplanade «Montplaisir» : création de trottoirs, cheminements accessibles.

Sur l'accessibilité aux services publics

- mise en place de l'application ACCEO permettant un accès simple et gratuit pour l'utilisateur sourd aux services d'opérateurs spécialisés en Transcription Instantanée de la Parole (TIP), en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF) ou en visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC).

3 - Le bilan des actions handicap 2019 fait état entre autres dans les domaines suivants :

#### Emploi et formation

- aménagement et adaptation de postes de travail pour une cinquantaine d'agents,
- accueil de 9 stagiaires, 7 apprentis, 8 agents en contrats aidés et de 5 personnes mises à disposition par l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), en situation de handicap.

### Information et sensibilisation

- organisation de la manifestation « Une ville en partage » de février à décembre 2019,
- création par les jeunes du Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) d'un clip de sensibilisation au handicap dans les transports en commun et campagne de communication lors de sa diffusion,
- organisation par la Cinémathèque d'ateliers de création d'audio-description de films en lien avec des représentants de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), du Pass Emploi Formation et du service pédopsychiatrie du CHU de Saint-Étienne.

### Enfance / Éducation

- accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures multi-accueil, et accompagnement d'enfants en situation de handicap sur le temps de cantine scolaire,
- poursuite de la formation des agents de la direction Éducation à l'accueil des élèves en situation de handicap et des agents des établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants sur les troubles du spectre autistique.

### Culture/Sports/Loisirs

- Au Musée d'Art et d'Industrie et au Musée de la Mine : organisation de visites guidées en Langue des Signes Française, de parcours tactiles et d'ateliers pour les personnes en situation de handicap.
- Dans les médiathèques : organisation d'ateliers de découverte du Patrimoine écrit et imprimé (approche sensitive du livre sous toutes ses formes) ouverts à tous,
- Au Conservatoire Massenet : expérimentation de concerts au Centre Départemental d'Aide par le Travail (CDAT) en partenariat avec l'association Agrimaces/Remue-Méninges permettant à des groupes en voie de professionnalisation en cursus musiques actuelles de se mettre en situation de prestation scénique et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.
- À l'Opéra : opéras de la saison 2018- 2019 en audiodescription, accompagnés d'une visite tactile des décors et costumes en amont de la représentation : « Così fan tutte » de Mozart et « Carmen » de Bizet.
- pour la Fête du Livre, présence d'interprètes en langue des signes lors de rencontres d'auteurs, de séances contées pour les enfants et d'échanges avec les auteurs.
- accueil d'enfants en situation de handicap à l'École municipale de cyclisme, de voile et d'athlétisme.
- accueil d'enfants de 7 à 11 ans en situation de handicap mental à l'École municipale des sports et proposition de 5 activités adaptées le mercredi.

### Santé / Social :

- poursuite du fonctionnement du guichet unique incurie et du travail des groupes techniques du Conseil Local en Santé Mentale.

En 2019, 2 M€ ont été engagés par la Ville de Saint-Étienne pour l'amélioration de l'accessibilité dont 1.5 M€ en investissement et 0.5 M€ en fonctionnement.

## ■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

### TABLEAU DE FINANCEMENT

| Origine des fonds<br>TTC (1)                           | Investissement |  | Fonctionnement |  |
|--|----------------|--|----------------|--|
|  | Coût           | Subventions ou<br>autres recettes à<br>percevoir | Coût           | Participations ou<br>Dotations à percevoir |
| Ville (dont recettes de fonctionnement)                |                |  |                |  |
| Département  |                |  |                |  |
| Région   |                |  |                |  |
| État   |                |  |                |  |
| Europe   |                |  |                |  |
| SEM  |                |  |                |  |
| Autre  |                |  |                |  |
| <b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b> | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00 €</b>                                    | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00 €</b>                              |
| <b>Charge nette Ville</b>                              |                | <b>0,00 €</b>                                    |                | <b>0,00 €</b>                              |

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir prendre acte du rapport 2019 de la Commission Communale pour l'Accessibilité dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

## ■ Décision

### Prend acte

59 voix

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU